

63	Hôpitaux de marine, y compris des subventions aux institutions qui viennent en aide aux matelots.	110,000 00
64	Quarantaine—Traitements et dépense casuelle pour les districts organisés et la salubrité publique dans d'autres districts: léproseries de Tracadie et de l'île d'Arcy; Loi concernant l'hygiène dans les travaux publics.	250,000 00
65	Immigrations: inspection médicale.	50,000 00
66	Laboratoire de recherches médicales, de standardisation et d'épreuve.	15,000 00
67	Subventions accordées aux provinces du Canada, à conditions que les provinces recevant des subventions dépenseront au moins un montant égal pour combattre les maladies vénériennes.	200,000 00

IV—ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

30	Dépenses diverses.	5,000 00
	{ Indemnité de subsistances du juge pour le district d'Atlin, C.-B.	1,200 00

Cour Suprême du Canada

31	{ Dépense casuelle et déboursés, livres, magazines, etc., pour les juges, montant n'excédant pas \$300.	7,500 00
	{ Livres de droit et de référence pour la bibliothèque et reliure.	10,000 00
	{ Impression, reliure et distribution des rapports de la Cour.	8,000 00

Cour de l'Echiquier du Canada

32	{ Dépense casuelle—Frais de voyage des juges et des officiers de la cour, rémunérations aux shériffs, etc., impressions, papeterie, et \$150 pour les livres des juges.	6,000 00
	{ Dépenses diverses quand le tribunal siège en cour d'amirauté.	500 00
	{ Salaire du prévôt de l'amirauté, Québec.	333 34
	{ Impresion, reliure et distribution des raports de la cour.	2,000 00

Territoire du Yukon

33	{ Frais de déplacement du juge.	200 00
	{ Indemnité de subsistance du juge.	5,000 00
	{ Appointements des fonctionnaires de la cour territoriale, shérif et greffier \$4,000 chacun, sténographe, \$2,100.	10,100 00
	{ Indemnités de subsistance des fonctionnaires de la cour et du magistrat de police.	5,300 00
	{ Dépenses diverses.	10,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 2 mars écoulé, sont rapportées, lues la seconde fois et agréées et elles sont comme suit:—

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

V—PÉNITENCIERS

34	{ Kingston.	423,500 00
	{ Saint-Vincent-de-Paul.	387,500 00
	{ Dorchester.	272,500 00
	{ Manitoba.	193,600 00
	{ Colombie-Britannique.	141,000 00
	{ Alberta.	3,000 00
	{ Saskatchewan.	248,000 00
	{ En général.	1,400 00